



Litige agence de voyage suite annulation de billet par celle ci

Par **beninfever**, le **13/07/2010** à **12:18**

Bonjour,

je viens vers vous car j'ai un souci avec une agence de voyage. En effet le 30/06/10 j'ai payé un acompte de 400€ pour un vol sur Bamako qui devait avoir lieu hier. Il me restait 695€ à régler à l'agence. Je viens payer cette somme en carte bleue le 05/07/10 mais l'agence me dit qu'elle ne prend pas de carte bleue suite à de nombreuses arnaques ni de chèques car on n'est à moins de 10 jours du départ. Je me retrouve donc à régler en espèces mais je leur ait précisé que je ne pouvais pas faire de retrait et donc je devais revenir pour payer le solde. mais jusqu'au 9 juillet je ne peux toujours pas faire de retrait. Malgré tout ceci je me présente néanmoins à l'aéroport après avoir vérifié le matin de mon départ que la compagnie avait bien ma réservation, celle me la confirme. Arrivée à l'aéroport on m'annonce que l'agence vient d'annuler ma réservation, grosse surprise!!!! l'agence me la confirme après appel et me réclame le reste du alors que je n'ai pas voyagé au final. merci de m'aider car je ne sais plus quoi faire

Merci car je devais voyager pour faire un stage et là je dois repayer un autre billet d'avion afin de faire ce stage.